

Chapitre 7

Les sociétés rurales du Sud sont toutes vulnérables aux changements climatiques !



Bénédicte Gastineau

Démographe, IRD, LPED, UMR 151,
Aix Marseille Univ. - IRD

Climat

Environnement

Ce chapitre est paru dans :
Adjamagbo A., Gastineau B., Golaz V., Ouattara F. (2019). La vulnérabilité à l'encontre des idées reçues. Les Impromptus du LPED, n°6, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 133 p.

À l'échelle du continent africain, les climatologues annoncent des changements climatiques inédits, même si leur ampleur, leur temporalité sont difficiles à prévoir. Dans ce contexte, les sociétés rurales africaines sont souvent présentées comme vulnérables et dans l'incapacité de s'adapter aux changements climatiques et plus généralement environnementaux. Ce chapitre discute la vulnérabilité de ces sociétés à partir d'expériences passées. Sans présager de l'avenir, il confirme que les sociétés sont capables de se pérenniser dans un contexte de changements (environnementaux, climatiques). Les sociétés ont une capacité endogène à s'adapter en modifiant leurs systèmes sociaux (système de genre, relations entre générations, migration, fécondité) et leurs systèmes de production agricole. Toutefois, pour favoriser la plasticité endogène des sociétés rurales africaines, les Etats via les politiques publiques jouent un rôle de premier plan : plus les revenus agricoles sont sécurisés, plus les filières sont organisées, plus les droits fondamentaux des populations (éducation, santé, eau potable, démocratie...) sont respectés, plus l'adaptation aux changements climatiques sera facile.

On the scale of the African continent, climatologists predict unprecedented change, event if its scale and temporality are difficult to predict. In this context, rural African societies are often presented as vulnerable and unable to adapt to climate and more generally environmental change. This chapter discusses the vulnerability of rural African societies in the light of past experiences. Without predicting the future, it confirms that societies can be resilient in a context of change, they have an inner capacity to adapt by modifying their social systems (gender systems, intergenerational relations, migration, fertility) and their agricultural production systems. However, to reinforce this inner plasticity of rural African societies, States, via their public policies, have a major role to play : the more secure the agricultural incomes are, the more organized the agricultural sector and the more respected the fundamental rights of populations (in terms of education, health, drinking water, democracy...), the easier it will be to adapt to climate change.

Politiques
publiques

Introduction

De nombreux résultats de recherche en climatologie nous alertent : le changement climatique est déjà visible et va se poursuivre. Les sociétés vont devoir faire face à un climat de plus en plus extrême, des vagues de chaleur importantes et fréquentes ainsi que des modifications significatives dans les régimes pluviométriques.

Dans son rapport le plus récent (IPPC, 2014), le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'interroge sur la vulnérabilité des sociétés à ces changements du climat, tout particulièrement sur le continent africain. Les systèmes de production agricole en Afrique dépendent principalement des eaux pluviales et les changements globaux feront diminuer les surfaces cultivables et les rendements dans des pays où la sécurité alimentaire est déjà fragile. D'après les Agences de Nations Unies, l'Afrique conjuguerait alors plusieurs types de vulnérabilité : « La baisse des rendements agricoles et l'accroissement démographique exerceront une pression supplémentaire sur un système de production alimentaire déjà fragile. Dans un tel contexte, les experts signalent que, si la situation actuelle perdure, l'Afrique ne pourra subvenir qu'à 13 % de ses besoins alimentaires d'ici à 2050. Cela fera également peser une nouvelle menace sur les quelques 65 % de travailleurs africains dont la subsistance dépend de l'agriculture, y compris sur les enfants et les personnes âgées – premières victimes de l'insécurité alimentaire. » (Munang R., Andrews J., 2014) Les sociétés africaines, notamment en milieu rural, seraient donc très vulnérables aux changements du climat. Le GIEC définit ainsi la vulnérabilité (IPCC, 2014) : La propension ou la prédisposition à être affecté de manière négative par les changements climatiques. La vulnérabilité recouvre plusieurs concepts

et éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité d'être atteint et le manque de capacité à réagir et à s'adapter.

Dans ce papier, nous souhaitons donc discuter l'idée que des sociétés rurales africaines seraient dans l'incapacité de s'adapter aux changements climatiques et plus généralement environnementaux.

I. Les sociétés rurales africaines seraient-elles dans l'incapacité de réagir et de s'adapter aux changements climatiques à venir ?

Faute de pouvoir prédire l'avenir, nous pouvons discuter la vulnérabilité des sociétés à partir des expériences passées. En effet, les sociétés rurales africaines ont toujours été confrontées à des aléas, des risques et des chocs climatiques. La recherche en sciences sociales nous montre que l'adaptation à la variabilité environnementale est une caractéristique ancienne des sociétés rurales africaines. Les pratiques agricoles mais aussi – et peut-être plus encore – les sociétés elles-mêmes ont été transformées par les changements climatiques et environnementaux.

Cette adaptation n'est possible que parce qu'il existe une grande adéquation entre les organisations socio-économiques et l'environnement (climat, ressources naturelles). Les oasis en sont un bon exemple. Tous les jardins oasiens sont organisés pour faire face aux contraintes naturelles fortes dans les zones arides (chaleur, hydrométrie très faible, vent...) ; mais selon les sociétés (leur histoire, leur ancienneté dans la sédentarité, leurs normes de genre, les règles de répartition de la terre...), les jardins sont aménagés de façon différente. La répartition du travail dans les jardins (travail de la terre, entretien des canaux, récolte...), la répartition entre les différentes étages de culture (les palmiers, les fruitiers et les plantes maraichères) sont réfléchis bien-sûr en fonction des contraintes du milieu mais aussi des règles et des pratiques sociales (Battesti, 2007 ; Guillerrou, 1993). La hiérarchisation des individus (cadets versus aînés par exemple), la préférence pour les mariages endogamiques, une sexualisation forte des activités et des rôles sociaux conditionnent par exemple l'accès aux jardins oasiens (tant pour la propriété que pour le

travail) (Gastineau, 2001). De plus, si chaque propriété peut posséder sa propre stratégie d'exploitation, elle n'est jamais tout à fait indépendante de celle du voisin (proximité des parcelles, partage de l'eau...) : les logiques d'exploitations intègrent les contraintes ou opportunités écologiques mais aussi les réalités sociales (Battesti, 2007).

Les modes d'exploitation des jardins et donc l'état des ressources environnementales peuvent évoluer en réponse à un changement social (abandon d'un étage ou d'un type de culture quand la main-d'œuvre se fait trop rare car les jeunes trouvent des emplois dans le secteur du tourisme par exemple...) et inversement les règles et les pratiques sociales peuvent évoluer pour répondre à un changement environnemental. Aux modifications d'accès aux ressources agricoles (par exemple à la raréfaction des ressources hydriques), les sociétés ont répondu de façon différente jusqu'à changer leur organisation et leurs pratiques. Émerge une grande diversité de nouvelles pratiques agricoles mais aussi de nouvelles formes de valorisation des espaces oasiens plus ou moins durables, comme l'ouverture d'espaces de loisirs par exemple dans l'oasis de Tozeur en Tunisie (Carpentier, 2017 ; Carpentier et Gana, 2013). Ces projets mobilisent des investisseurs privés, des acteurs individuels ou associatifs. Ils transforment les relations sociales. Parallèlement subsistent des exploitations agricoles : les pratiques héritées des savoir-faire traditionnels – greffe d'arbustes, association de cultures, jachère – ou les méthodes d'économie d'eau permettent à certains exploitants de s'adapter aux contraintes d'accès à l'eau et de salinité des sols.

II. Pourquoi les sociétés rurales africaines ont-elles parfois des difficultés à s'adapter aux changements ?

Cette adéquation entre société et ressources naturelles permet une certaine plasticité en cas de chocs ou aléas climatiques et donc une adaptation à de nouvelles conditions environnementales.

Dans un autre contexte, Antoinette Hallaire (1991) décrit par exemple comment les paysans montagnards du Nord-Cameroun ont modifié leurs modes de fonctionnement à la suite de plusieurs années de mauvaises récoltes (fréquentes dans les années 1960 et 1970) lors d'invasion de criquets ou de sécheresse : ils ont redéfini les règles de stockage et les droits d'accès à leurs récoltes : « Le grenier de tchergué du chef de famille est réservé à la consommation de saison des pluies, lorsque le travail est intensif. Une fois rempli, en février, il est scellé par une poterie jointoyée de glaise et ne sera ouvert qu'aux semailles. D'ici là, on utilise seulement les grains stockés dans les greniers des femmes. La période des restrictions est ainsi avancée à la fin de la saison sèche, époque à laquelle

on a le temps de compléter sa nourriture par la chasse et la cueillette. Même lorsque la récolte est bonne, on s'impose un semi-jeûne, au moins chez certains groupes, c'est la « faim du grenier scellé » ou « faim de la saison sèche ». Son but est de mettre de côté en prévision des mauvaises années. (Hallaire, 1991, pp. 106) et d'anticiper des aléas ou des chocs climatiques.

Ces exemples illustrent le fait que les capacités des sociétés à se pérenniser dans un contexte de changements (environnementaux, climatiques), elles ont une capacité endogène à s'adapter : « contrairement aux idées reçues il n'y a pas de stagnation des systèmes agricoles dans les campagnes des Sud » (Milleville, 2007, pp. 124) ni de « sociétés immobiles » (Balandier, 1961). Les systèmes sociaux et les systèmes de production agricole sont en « révolution permanente » (Battesti, 2007) et intimement liés dans un espace et un temps donnés.

Nous avons insisté jusqu'à maintenant sur les capacités internes des sociétés à modifier leur organisation, leurs pratiques sociales, économiques et agricoles, lorsqu'elles sont confrontées à un changement de leur environnement ou de leur climat. Cette plasticité des sociétés et leur capacité d'innovation sont toutefois parfois mises à mal par des chocs externes ou un contexte global défavorable. Les conflits, l'absence de voies de communication, les déplacements forcés de population, le manque d'investissement public dans certaines régions, les régimes politiques autoritaires et/ou défaillants... produisent des vulnérabilités « exogènes » souvent combinées qui limitent les capacités d'adaptation des sociétés rurales face à des événements climatiques ou environnementaux.

Les oasis dont nous avons décrit plus haut la capacité d'adaptation en sont un bon exemple : certaines sont aujourd'hui confrontées à des crises hydriques qui menacent leur survie. Plus encore que la disponibilité des ressources en eau, c'est la mise en œuvre de politiques de modernisation axées sur la promotion de la monoculture du palmier dattier (Tozeur, Tunisie), ou sur le développement d'activités industrielles et touristiques (Gabès, Tozeur, Tunisie) qui a bouleversé les équilibres du milieu et du système socio-économique sur lesquels les oasis étaient historiquement fondées (Carpentier et Gana, 2013 ; Gana et El Amrani, 2006).

De la même façon, au Mali, la vulnérabilité de certaines sociétés rurales est augmentée par l'insécurité ou par l'achat de terres par des investisseurs étrangers. L'État malien a en effet attribué de façon provisoire près de 300 000 hectares et des droits d'accès à l'eau à des investisseurs étrangers, lybiens

(Burnod et al., 2011). Ces ressources étaient utilisées par les populations pour produire des cultures pluviales, conduire leurs troupeaux ou prélever du bois. Les investisseurs étrangers bénéficient ainsi d'un accès privilégié à l'eau et au foncier en quelques mois et sans réelle contrainte (Burnod et al., 2011), tandis que les populations locales peinent à acquérir de la terre. L'état ne favorise pas les synergies possibles entre agro-industries et exploitations familiales. On note une perte d'intérêt pour l'agriculture familiale (Burnod et al., 2011) et sans doute une plus grande vulnérabilité du fait de facteurs exogènes imposés de façon brutale.



Photo 1 : Jardin agroforestier à Madagascar (© IRD – Stéphanie Carrière – www.indigo.ird.fr).

Conclusion

Il est maintenant acquis que le climat de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui mais l'ampleur des changements à l'échelle du continent africain est difficile à prévoir (Sultan et al., 2015). Le climat sera plus chaud, mais les modèles de prévision ne permettent pas de savoir quelle sera la hausse des températures. L'évolution des précipitations et des vents reste très incertaine et les évolutions pourraient être très différentes selon les régions du continent. La vulnérabilité des sociétés rurales dépendra donc bien-sûr de l'ampleur des changements globaux, de même que leurs formes d'adaptation. Si – comme certains modèles climatiques le prédisent – les températures augmentent jusqu'à 5 degrés dans certaines zones du sahel, des espaces deviendront totalement habitables et les populations n'auront donc choix que de les quitter. La mobilité est une forme d'adaptation possible.

Le climat des prochaines décennies est déjà écrit, il faut donc s'assurer que les populations rurales puissent s'adapter aux futurs changements climatiques. Les Etats via Les politiques publiques vont jouer un rôle de premier plan : plus les revenus agricoles seront sécurisés, plus les filières seront organisées, plus les droits fondamentaux des populations (éducation, santé, eau potable, démocratie...) seront respectés, plus l'adaptation sera facile.

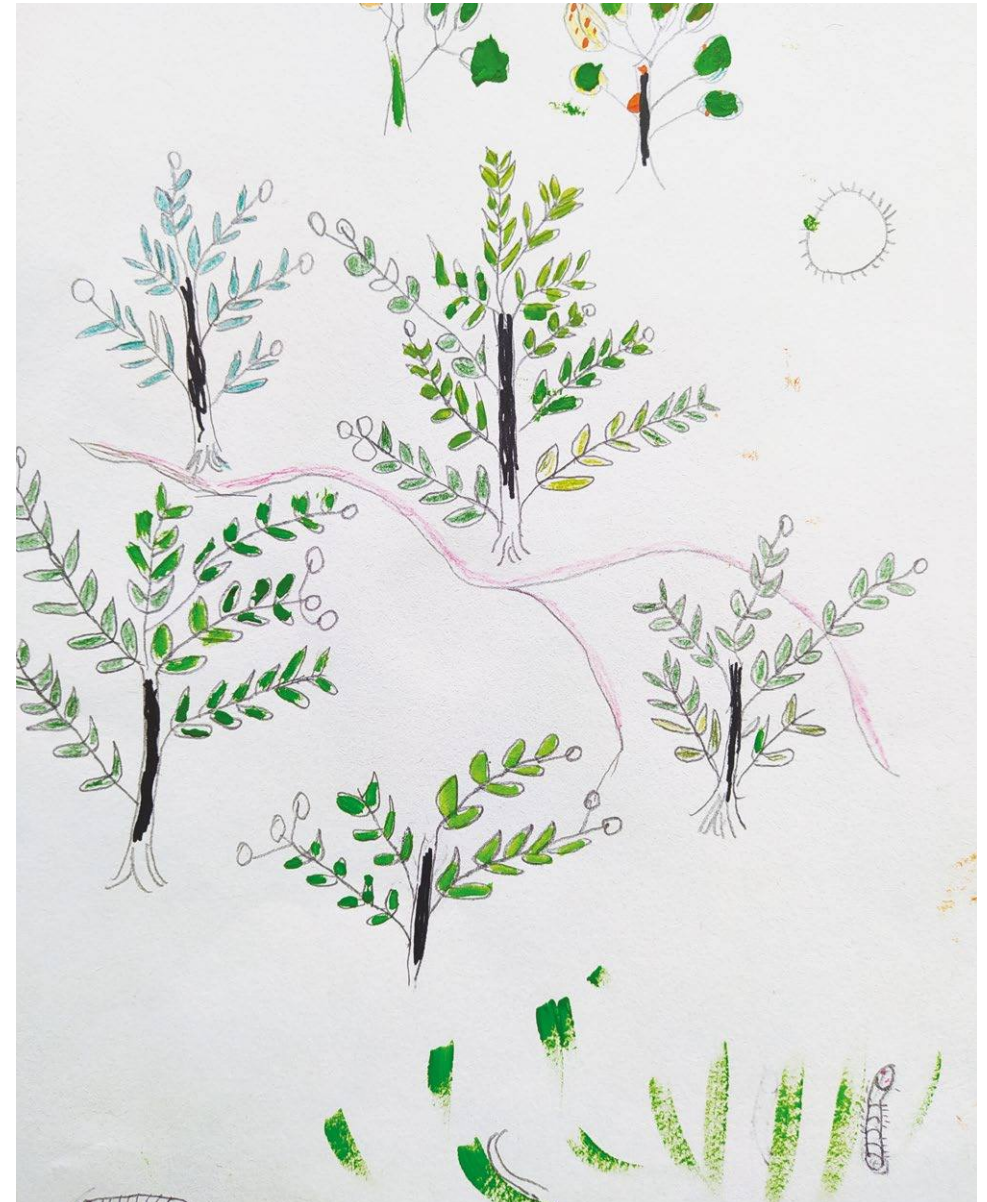


Photo 2 : Dessin d'enfants, Madagascar, Charlene 10 ans. Tapia (Uapaca bojeri), chenille.

- Balandier G.**
- 1961. Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale. Cahiers Internationaux de Sociologie, volume 30, pp. 23-34.
- Battesti V.**
- 2007. Les oasis du Jérid : des révolutions permanentes ? Rapport d'études. Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, Institut national de la recherche agronomique de Tunisie, 234p.
- Burnod P., Papazian H., Adamczewski A., Bosc P.-M., Tonneau J.-P. et Jamin J.-Y.**
- 2011. « Régulations des investissements agricoles à grande échelle », Afrique contemporaine, volume 237, numéro 1, pp. 111-129.
- Carpentier I.**
- 2017. Diversité des dynamiques locales dans les oasis du Sud de la Tunisie. Cahiers Agricultures, volume 26, numéro 3, pp. 2-8.
- Carpentier I. et Gana A.**
- 2013. Les oasis de Tozeur et Chenini Gabès : diversité et durabilité des formes de valorisation à l'ère de la mondialisation et des crises du développement. Actes du colloque Oasis dans la mondialisation : rupture et continuité. Paris, pp. 105-112.
- Gana A. et El Amrani M.**
- 2006. Crise hydraulique au Maghreb : raréfaction de la ressource ou problèmes de gestion ? Géocarrefour, volume. 81, numéro 1, pp. 37-50.
- Gastineau B.**
- 2001. La transition de la fécondité dans le cadre des relations Population - Développement - Environnement. Thèse de doctorat, Université de Paris Ouest, 374 p.
- Guillermou Y.**
- 1993. Survie et ordre social au Sahara - Les oasis du Touat-Gourara-Tidikeit en Algérie. Cahiers des Sciences Humaines, volume 29, numéro 1, pp. 121-138.
- Hallaire A.**
- 1991. Paysans montagnards du Nord-Cameroun : les monts Mandara, Paris, Editions ORSTOM, Collection A Travers Champs, Paris, 260p.
- Milleville P.**
- 2007. Une agronomie à l'oeuvre: pratiques paysannes dans les campagnes du Sud. Editions Arguments et Editions QUAE, Paris, 242p.
- Munang R., Andrews J.**
- 2014. L'Afrique face au changement climatique. Afrique Renouveau en ligne. Edition spéciale agriculture. Section Afrique du Département de l'information de l'ONU. Consulté le 23/02/2019 : <https://www.un.org/africarenewal/fr/taxonomy/term/1342>
- Sultan, B., Lalou, R., Amadou Sanni, M., Oumarou, A. et Soumaré, A. (dir.)**
- 2015. Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest, IRD Editions, Marseille, 464 p.